

**Est****CIC NEMOURS**

107 AVENUE CARNOT 77140 ST PIERRE LES NEMOURS

☎ 01 64 31 99 47 FAX 01 64 78 05 27 ✉ 33864@cic.fr BIC : CMCIFRPP

**CREATION DE S.A.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

Le BANQUE CIC EST CIC NEMOURS, déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 000 €

M. Kevin GRAPPERON, représentant de la société 3G BTP S.A. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 34 RUE HENRI DUROCHER 77940 VOULX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la S.A. en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Kevin GRAPPERON	200	2 000 €
Monsieur Olivier GROSSI	100	1 000 €
Monsieur Philippe GROSSI	100	1 000 €
Nombre total d'actions :	400	Total : 4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en cours de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST10

Est
NEMOURS
107 avenue Carnot
77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS





**CREATION DE S.A.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

Le BANQUE CIC EST CIC NEMOURS, déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 000 €

M. Kevin GRAPPERON, représentant de la société 3G BTP S.A. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 34 RUE HENRI DUROCHER 77940 VOULX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la S.A. en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Kevin GRAPPERON	200	2 000 €
Monsieur Olivier GROSSI	100	1 000 €
Monsieur Philippe GROSSI	100	1 000 €
Nombre total d'actions :	400	Total : 4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en cours de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

LU ET APPROUVÉ

JST10

CIC Est
107 AVENUE CARNOT
77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS

**Est****CIC NEMOURS**

107 AVENUE CARNOT 77140 ST PIERRE LES NEMOURS
☎ 01 64 31 99 47 FAX 01 64 78 05 27 ✉ 33864@cic.fr BIC : CMCIFRPP

**CREATION DE S.A.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

Le BANQUE CIC EST CIC NEMOURS, déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 000 €.

M. Kevin GRAPPERON, représentant de la société 3G BTP S.A. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 34 RUE HENRI DUROCHER 77940 VOULX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la S.A. en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Kevin GRAPPERON	200	2 000 €
Monsieur Olivier GROSSI	100	1 000 €
Monsieur Philippe GROSSI	100	1 000 €
Nombre total d'actions :	400	Total : 4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en cours de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST10

Est
NEMOURS
107 Avenue Carnot
77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS

